

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)
**VOLET 2 – SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**
MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Priorités d'intervention 2022

TABLE DES MATIÈRES

1.	Profil de la MRC de Marguerite-D'Youville	2
2.	Contexte	3
3.	Fonds régions et ruralité (FRR), Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional	3

ANNEXE

ANNEXE A	Plan de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville 2022-2025	
----------	---	--

1. Profil de la MRC de Marguerite-D'Youville

La superficie du territoire de Marguerite-D'Youville est de 405 km², dont 347 km² sont en zone terrestre (le reste étant composé du fleuve). Près de 80 % de cette zone terrestre est en zone verte. En 2022, la population était estimée à 82 094 personnes. On dit que ce territoire est le second en ce qui concerne le taux d'activité au Québec, après la MRC de Caniapiscau, et que le taux de scolarité et les salaires moyens par ménage sont aussi parmi les plus élevés, ceci expliquant qu'on y retrouve un des plus bas taux de recours aux différents services sociaux de la région métropolitaine de Montréal.

La MRC de Marguerite-D'Youville est composée de six municipalités dont les populations respectives sont les suivantes :

Municipalité	Population*
Calixa-Lavallée	552
Contrecœur	9 838
Saint-Amable	13 356
Sainte-Julie	30 992
Varennes	21 530
Verchères	5 826

**Source : Décret du conseil des ministres, décret de 2022, MAM*

Au niveau des données sociodémographiques (données de l'ISQ de janvier 2022 et du recensement canadien de 2021, on note :

- ◆ un taux de travailleurs 25-64 ans de plus de 84 %;
- ◆ un taux de chômage de moins de 4 % en août 2022;
- ◆ un revenu d'emploi médian, après impôt, de 49 200 \$ (données de 2020);
- ◆ un niveau de scolarité supérieur à la moyenne québécoise;
- ◆ une population plus jeune que la moyenne québécoise, mais qui tend à rattraper celle-ci (âge médian de 41,6);
- ◆ un territoire comptant plus de 37 900 emplois (chiffre de 2021).

Le territoire de Marguerite-D'Youville peut compter sur une base économique des plus diversifiées où l'on retrouve une forte présence des secteurs : manufacturier, du transport des marchandises, de la recherche et de l'énergie. Pour les prochaines années, elle profitera de grands projets industriels que seront le nouveau terminal de l'Administration portuaire de Montréal, le pôle logistique régional de Contrecœur et la zone industrialo-portuaire de

Contrecoeur-Varennnes ainsi que de la future usine de biométhanisation d'Enerkem.

2. Contexte

Ce document présente les secteurs d'intervention prioritaire du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional de la MRC de Marguerite-D'Youville pour l'année 2022.

Ce Fonds, délégué par le MAMH, est destiné au financement de toute mesure de développement local et régional comme stipulé dans l'entente relative au Fonds de développement des territoires.

3. Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 – soutien à la compétence de développement local et régional

L'enveloppe disponible pour 2022 s'élève à 894 891 \$. Une partie de ce montant sera investie pour soutenir les grandes orientations du Plan de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville 2022-2025, en particulier dans le domaine de l'économie et du développement social en priorisant les interventions du secteur communautaire. Les activités régulières, en matière de développement de l'entrepreneuriat, seront tout de même poursuivies, soient :

- ◆ la promotion et le soutien de l'entrepreneuriat et des entreprises;
- ◆ le soutien à des ententes sectorielles dans le cadre d'au moins un des secteurs d'intervention. Ceux-ci étant, outre l'économie et le développement social, la métallurgie, la logistique de transport des marchandises, le bioalimentaire, les biocarburants, la recherche fondamentale et appliquée, les nouvelles technologies et le secteur des produits de santé et sanitaires.

À noter que le FRR maintiendra sa contribution au Fonds jeune promoteur et au Fonds de développement des entreprises en économie sociale.

Enfin, pour l'année 2022, une partie du FRR sera affectée aux ressources humaines et autres ressources complémentaires nécessaires à la mise en œuvre des dites priorités d'intervention incluant l'application de la « Politique de soutien aux entreprises » et de la « Politique de soutien à des projets structurants pour améliorer les milieux de vie ».

ANNEXE A



Plan de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville 2022-2025